

SAÔNE BEAUJOLAIS ENVIRONNEMENT

## Renov en Beaujolais : un nouveau service pour économiser l'énergie

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, un service d'aide logistique à la rénovation énergétique de l'habitat sera ouvert à tous les habitants la communauté de communes Saône Beaujolais.

La communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) veut entraîner une dynamique avec un maximum de gens qui investiront pour moins de consommation énergétique.

Jusqu'à maintenant, il existait déjà un service d'aide financière et logistique à la rénovation de l'habitat, mais elle était réservée aux personnes ayant des revenus modestes ou précaires (1). « Ce volet existe toujours, précise Jacques Duchet, vice-président en charge du dossier, mais en partenariat avec l'équipe Tepos (2) et Frédéric Pronchéry, vice-président de la CCSB en charge du développement durable, nous ouvrons un service plus large pour massifier les rénovations énergétiques sur le territoire. »

La CCSB a embauché un coordinateur en la personne d'Adrien Chagneux, qui sera chargé d'apporter conseils techniques et bons plans économiques pour réaliser



■ Camille Becquet (responsable du service Tepos), Adrien Chagneux (coordinateur Renov en Beaujolais), Jacques Duchet, vice-président en charge du logement, Frédéric Pronchéry, vice-président en charge de l'environnement, Bernard Fialaire, président de la communauté de communes Saône Beaujolais. Photo Marie-Pierre JANDEAU

les travaux énergétiques. Il est vrai que dans la pratique, il vaut mieux envisager ses travaux de rénovation avec pertinence. Par exemple, changer pour une chaudière plus performante quand les combles de son logement ne sont pas isolés ne permet pas une économie véritable. Le conseiller pourra aller

faire des diagnostics sur le terrain et proposer des solutions qui permettent un éco prêt à taux zéro ou des crédits d'impôt, procédures dans lesquelles les gens ont tendance à se perdre.

### Booster l'artisanat sur la CCSB

« Nous proposerons égale-

ment la liste de tous les artisans du territoire porteurs du label RGE (Reconnu garant de l'environnement), ajoute Frédéric Pronchéry, et nous incitons tous les artisans qui souhaitent se former à nous rencontrer. Les travaux énergétiques permettent de réduire l'empreinte carbone, mais génè-

**1 500** C'est en euros l'aide financière moyenne apportée par la CCSB par projet.

rent parallèlement de la richesse en faisant travailler les artisans. »

**PRACTIQUE** : contacter la CCSB au 04.74.06.49.95 ou a.chagneux@ccsb-saonebeaujolais.fr

**[1]** Ce service fonctionne toujours et permet un conseil en travaux et un accès aux aides financières par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour améliorer la qualité énergétique d'un logement, pour lutter contre les logements insalubres ou encore pour adapter les logements au handicap ou à l'âge des habitants. 30 dossiers ont été suivis cette année. La CCSB donne un coup de pouce à ces aides à hauteur de 40 155 € pour 2018, soit une moyenne de 1 500 € par projet.

**[2]** Territoire à énergie positive : qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.